

Objet : Inscription à la Bataille des Livres 2010-2011

Réseaux : Tous

Niveaux et services : Fondamental années 3-4-5-6

Période : novembre 2010 - avril 2011

- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements de l'enseignement primaire subventionnés.

- Aux Chefs des établissements de l'enseignement primaire organisé ou subventionné par la Communauté française.

Pour information :

- A Monsieur l'Administrateur général de l'AGERS
- Aux inspecteurs de la Communauté française pour l'Enseignement primaire ordinaire.
- Aux associations de parents d'élèves.

<u>Circulaire</u>	Informative
<u>Emetteur</u>	La Cellule Culture-Enseignement
<u>Destinataire</u>	Etablissements scolaires de l'enseignement primaire
<u>Contact</u>	M. Dominique De Moey Tél. : 02/413.28.82 Courriel : batailledeslivres@cfwb.be
<u>Document à renvoyer</u>	Formulaire d'inscription en annexe
<u>Date limite d'envoi</u>	30 juin 2010
<u>Objet</u>	Activité littéraire « Bataille des Livres »

Renvoi (s) :

Nombre de pages :3 - annexe : 3

Madame, Monsieur,

La « Bataille des Livres » est une activité de promotion de la lecture pour les enfants de 8 à 12 ans. Elle s'étale sur toute une année scolaire avec comme points d'orgue un quiz intercontinental à la Foire du Livre de Bruxelles et au Salon du Livre de Genève.

L'idée nous vient de Suisse. Un groupe d'enseignants de Suisse romande s'est penché sur le problème : comment motiver ses élèves à la lecture ? Ils se sont constitués en comité organisateur d'une structure qui mettait en compétition leurs classes à un moment de l'année, réunies dans un lieu unique, sur base d'un questionnaire qui interrogeait les élèves sur le contenu d'une trentaine de romans de jeunesse, lus dans l'année. Pour l'élève, il s'agissait avant tout de défendre le prestige de son école.

Aujourd'hui 7 pays francophones aussi divers que la Suisse, le Québec, le Sénégal, le Burkina Faso, Haïti, la France et la Belgique participent à cette activité. Pour l'édition 2010-2011, la « Bataille des Livres » en sera à sa quatorzième année d'existence et le nombre de participants, dans chacun des pays, ne cesse de croître.

La bataille des Livres en Belgique est organisée par la Cellule Culture-enseignement du ministère

Pratiquement, comment cela fonctionne-t-il ?

De quoi, la classe participante doit-elle disposer et que doit-elle faire ?

Avant tout, l'instituteur ou l'institutrice doit avoir le désir de faire lire ses élèves. Il ou elle doit être familiarisé(e) avec l'utilisation d'internet et avec la pratique du courrier électronique, sans pour autant en posséder une connaissance technique approfondie.

L'école doit avoir la possibilité d'organiser 3 ou 4 fois par an, via internet dans ses locaux ou en dehors de ceux-ci grâce à l'un ou l'autre partenariat (bibliothèque locale, centre culturel, administration communale), sa participation à des concours nationaux ou intercontinentaux.

Cette dimension de la rencontre « en direct » avec des classes d'Afrique ou d'Amérique, à travers le réseau internet, enthousiasme généralement les élèves.

Les classes belges qualifiées, s'engagent à visiter la Foire du Livre de Bruxelles, pour participer à la finale intermédiaire. L'entrée à la Foire est gratuite pour l'enseignant et l'ensemble des élèves de sa classe.

À travers la « Bataille des Livres », d'autres activités sont proposées aux enseignants : ateliers d'écriture en ligne, visites d'auteurs, correspondance entre écoles via le portail de la Bataille des Livres, critiques des livres, forums de discussion, le livre voyageur, etc.

Que vont-ils lire ?

La sélection des livres est faite par le groupe des enseignants fondateurs du concours en Suisse sur base de plusieurs critères : la lisibilité du texte par des enfants de 8 à 12 ans (4 séries : série A – 3^e année – série B – série C et série D) ; la diversité culturelle ; la possibilité d'entrer en contact avec l'auteur; la qualité de l'écriture, la pertinence du propos (chaque année, les élèves choisissent également leurs livres préférés, ce qui permet aux organisateurs d'orienter leur sélection les années suivantes).

Les comités d'organisation dans chacun des pays constituent les ensembles de ± 30 ouvrages par section d'âge et envoient les livres vers les écoles participantes.

Pourquoi 30 livres différents par classe ?

La répartition dans la classe de ± 30 livres différents à lire par les élèves, oblige ceux-ci à opérer une dynamique de groupe qui inclut aussi bien les meilleurs élèves de la classe que les plus faibles. Cette dynamique encourage les élèves plus faibles puisque le score de la classe dépend de chacun sans distinction.

La Bataille organisée à la Foire du Livre de Bruxelles se fait en présence de plusieurs des auteurs belges et étrangers. Ainsi, la lecture ne reste pas une activité abstraite, mais devient un moyen de rencontre et de dialogue.

Comment inscrire sa classe ?

1) En remplissant le formulaire ad hoc et en l'envoyant pour le 30 juin 2010 au plus tard par courrier postal à l'adresse suivante :

Ministère de la Communauté française
Cellule Culture-Enseignement -
Bataille des Livres
Local 6b054
Boulevard Léopold II, 44
1080 Bruxelles

2) En versant la somme de 210 euros ou 50 euros en fonction que vous vous inscrivez pour une première participation ou bien pour un renouvellement (voir formulaire ad hoc), pour l'achat des livres, sur le numéro de compte : **091-2111085-06** sous l'intitulé : **FDS ACTIONS COMMUNAUTAIRES** avec comme communication : **Bataille des Livres 2010 + Nom du titulaire de classe**, et ce avant le 17 septembre 2010 (date limite impérative).

Je vous prie de croire, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, Madame la Préfète, Monsieur le Préfet, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur Général,

Dominique Barthélémy